



CABINET COUREAU

Siège :

6, boulevard Georges Clemenceau
21000 DIJON
Tél. : 03 80 60 05 55
Fax : 03 80 74 87 54
E-mail : secretariat@cabinet-coureau.fr

Bureau :

7, avenue Nicéphore Niepce
71100 CHALON/SAONE
Tél. : 03 85 48 79 71
Fax : 03 85 48 15 33

Site internet : www.cabinet-coureau.fr

ASSOCIATION ART DANSE BOURGOGNE
6 avenue des Grésilles
21000 DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de l'association ART DANSE BOURGOGNE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ART DANSE BOURGOGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les ressources de votre association sont essentiellement constituées de subventions publiques. Nous avons plus particulièrement examiné leur mode de comptabilisation et rapproché les montants comptabilisés avec les conventions correspondantes ainsi que les charges et produits comptabilisés pour ce qui concerne les subventions affectées à un objet dont l'exécution se déroule sur plusieurs exercices.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

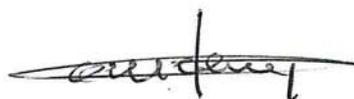
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie
-

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 12 mars 2024

SAS CABINET COUREAU



Jean-Pierre COUREAU
Commissaire aux comptes

ART DANSE BOURGOGNE

6 AVENUE DES GRESILLES

21000 DIJON

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5
- <i>Annexe</i>	6 à 13

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	30 068.34	28 320.34	1 748.00	4 874.03	3 126.03	64.14
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	126 983.51	72 969.46	54 014.05	71 732.05	17 718.00	24.70	
Immobilisations corporelles en cours	3 420.00		3 420.00	3 420.00			
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
Total I	160 471.85	101 289.80	59 182.05	80 026.08	20 844.03	26.05	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 802.14		3 802.14		3 802.14	
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	115 237.43		115 237.43	93 135.35	22 102.08	23.73
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	116 142.91		116 142.91	22 106.97	94 035.94	425.37	
Charges constatées d'avance (2)	280.31		280.31		280.31		
Total II	235 462.79		235 462.79	115 242.32	120 220.47	104.32	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	395 934.64	101 289.80	294 644.84	195 268.40	99 376.44	50.89	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	30 000.00				30 000.00	
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	31 340.76		40 079.64		8 738.88	21.80	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	5 325.80		8 738.88		14 064.68	160.94	
Situation nette (sous total)	66 666.56		31 340.76		35 325.80	112.72	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	47 825.29		61 411.29		13 586.00	22.12	
Provisions réglementées							
Total I	114 491.85		92 752.05		21 739.80	23.44	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	86 680.75		24 701.79		61 978.96	250.91
Total II	86 680.75		24 701.79		61 978.96	250.91	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			4 432.16		4 432.16	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	33 556.38		29 445.27		4 111.11	13.96
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	59 915.86		43 937.13		15 978.73	36.37
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
Total IV	93 472.24		77 814.56		15 657.68	20.12	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	294 644.84		195 268.40		99 376.44	50.89	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

93 472.24 77 814.56

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%	
Produits d'exploitation (1)							
Cotisations							
Ventes de biens et services							
Ventes de biens							
Ventes de dons en nature							
Ventes de prestations de service	121	123.26	69	100.89	52	022.37	75.28
Parrainages							
Produits de tiers financeurs							
Concours publics et subventions d'exploitation	680	611.17	678	579.84	2	031.33	0.30
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable							
Ressources liées à la générosité du public							
Dons manuels							
Mécénats	10	000.00			10	000.00	
Legs, donations et assurances-vie			24	701.79	24	701.79	100.00
Contributions financières	80	000.00			80	000.00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1	605.00	6	000.02	4	395.02	73.25
Utilisations des fonds dédiés	24	701.79	90	710.00	66	008.21	72.77
Autres produits		14.11		736.88		722.77	98.09
Total I	918	055.33	820	425.84	97	629.49	11.90
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes	424	733.01	428	758.14	4	025.13	0.94
Aides financières							
Impôts, taxes et versements assimilés	6	719.69	6	942.83	223	.14	3.21
Salaires et traitements	280	701.86	271	668.27	9	033.59	3.33
Charges sociales	86	931.65	88	183.42	1	251.77	1.42
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20	844.03	24	312.18	3	468.15	14.27
Dotations aux provisions							
Reports en fonds dédiés	86	680.75			86	680.75	
Autres charges	12	698.56	13	866.04	1	167.48	8.42
Total II	919	309.55	833	730.88	85	578.67	10.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1	254.22	13	305.04	12	050.82	90.57

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation		0.22			0.22	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		0.22			0.22	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		15.54		49.26	33.72	68.45
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		15.54		49.26	33.72	68.45
2. Résultat financier (III-IV)		15.32		49.26	33.94	68.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		1 269.54		13 354.30	12 084.76	90.49
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		84.43			84.43	
Sur opérations en capital		13 586.00		13 965.23	379.23	2.72
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		13 670.43		13 965.23	294.80	2.11
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		7 075.09		9 349.81	2 274.72	24.33
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		7 075.09		9 349.81	2 274.72	24.33
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		6 595.34		4 615.42	1 979.92	42.90
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		931 725.98		834 391.07	97 334.91	11.67
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		926 400.18		843 129.95	83 270.23	9.88
5. EXCEDENT OU DEFICIT		5 325.80		8 738.88	14 064.68	160.94

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	60 143.00		65 000.00		4 857.00-	7.47-
Bénévolat						
TOTAL	60 143.00		65 000.00		4 857.00-	7.47-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	60 143.00		65 000.00		4 857.00-	7.47-
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL	60 143.00		65 000.00		4 857.00-	7.47-

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Tableau de variation des fonds propres	8
Tableau de variation des fonds dédiés	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Détail des produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Détail des charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Subventions d'équipement	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	12
Ventilation de l'effectif moyen	13
Valorisation des contributions volontaires	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 294 644.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 918 055.33 Euros et dégageant un excédent de 5 325.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

OBJET SOCIAL :

L'association a pour but de contribuer à la promotion et à la diffusion de la danse contemporaine et de la création chorégraphique et d'une manière générale de toute activité culturelle liée à la danse.

En liaison avec tous les organismes et collectivités publics ou privés, elle doit favoriser la découverte et la diffusion d'oeuvres en privilégiant la création contemporaine.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	30 068		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	83 921		
Matériel de transport	13 940		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 122		
Immobilisations corporelles en cours	3 420		
TOTAL	130 404		
TOTAL GENERAL	160 472		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			30 068	30 068
TOTAL			30 068	30 068
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			83 921	83 921
Matériel de transport			13 940	13 940
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 122	29 122
Immobilisations corporelles en cours			3 420	3 420
TOTAL			130 404	130 404
TOTAL GENERAL			160 472	160 472

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	25 194	3 126		28 320
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 083	10 184		31 266
Matériel de transport	10 403	3 537		13 940
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 766	3 998		27 763
TOTAL	55 251	17 718		72 969
TOTAL GENERAL	80 446	20 844		101 290

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	3 126				
TOTAL	3 126				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 184				
Matériel de transport	3 537				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 998				
TOTAL	17 718				
TOTAL GENERAL	20 844				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise			30 000		30 000
Report à nouveau	40 080	8 739-		0-	31 341
Excédent ou déficit de l'exercice	8 739-	8 739	5 326		5 326
Situation nette	31 341		35 326		66 667
Subventions d'investissement	61 411			13 586	47 825
TOTAL I	92 752		35 326	13 586	114 492

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *			
Subventions d'exploitation	24 701		33 195	24 701			33 194	
EAC malette danse située	11 224			11 224				
Formation Fontaine Ouche	170			170				
Petits parcours danse	4 897			4 897				
Stages et ateliers	8 410			8 410				
DRAC			15 330				15 330	
CD 21 - Starter			2 938				2 938	
CRBFC - EEDD 23-24			8 514				8 514	
DRAC + CARASSO - Résiden			6 412				6 412	
Contributions financières d'autres organismes			53 486				53 486	
CARASSO - ex 2024+2025			53 486				53 486	
TOTAL	24 701		86 681	24 701			86 680	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 802	3 802	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 357	6 357	
Divers état et autres collectivités publiques	108 880	108 880	
Charges constatées d'avance	280	280	
TOTAL	119 320	119 320	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	33 556	33 556		
Personnel et comptes rattachés	16 601	16 601		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 453	40 453		
Taxe sur la valeur ajoutée	514	514		
Autres impôts taxes et assimilés	2 348	2 348		
TOTAL	93 472	93 472		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 432			

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	108 880
Total	108 880

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
REGION BFC ENTRE CORPS ET JARDINS 2022-2023	8 000
REGION FONCTIONNEMENT ECEJ 2023 (solde 20%)	23 000
VILLE DE DIJON CONTRAT DE VILLE 2023 (solde 20%)	2 580
DON FONDATION CARASSO	40 000
VILLE DE DIJON Nuits d'Orient 2023 (solde 20%)	300
REGION 2023 EEDD 2023 2024	10 000
Aide écran vivant ONDA "Alternative Bodies"	25 000
Total	108 880

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 360
Dettes fiscales et sociales	22 075
Total	44 435

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES A PAYER	22 360
CONGES A PAYER	16 601
CHARGES SUR CONGES A PAYER	5 474
Total	44 435

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	280
Total	280

Subventions d'équipement

Subvention DRAC: 24 000€
Subvention CR+Ville+DRAC: 52 000€

Les subventions d'investissement sont reprises au résultat au meme rythme que les amortissements des immobilisations financées.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
VILLE DE DIJON :	
- Fonctionnement et festivals	168 437
- Festival Les Nuits d'Orient spectacle Kattu Maram	1 469
- Action ponctuelles	1 861
DEPARTEMENT	
- Fonctionnement	20 000
- Starter tous en jeux	2 938
- Entre Corps Et Jardins (ECEJ)	4 897
REGION :	
- Fonctionnement	114 609
- Entre Corps Et Jardins (ECEJ)	9 795
DRAC :	
- Festivals et enseignement lycée	329 181
CONTRAT DE VILLE	
- Les Facettes du Dancing	4 897
- Danse dansons dansez aux Grésilles	10 774
DDETS	
- Quartier d'été - Une fête à son image	6 856
- Quartier d'hiver "DEGEL QHO" - Ladies Night	2 938
- Eté culturel - L'essence de la fête	1 959
Total	680 611

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	4
Total	7

Valorisation des contributions volontaires

La Ville de Dijon a mis à disposition de l'association Art Danse divers locaux situés à Dijon :

Au titre de l'année 2023, la valorisation du loyer correspondant à cette mise à disposition à été évaluée :

- Pour les locaux situés au 6 Avenue des Grésilles à la somme de 49 327 €.
- Pour les locaux situés à Flammarion relatifs à un logement et une surface de stockage à la somme de 9 844 €.
- Pour l'espace de stockage situé 9 rue de Mayence à la somme de 972 €.

Soit un total de 60 143 € pour l'ensemble de ces mises à disposition au titre de l'exercice 2023.